



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 78647

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, si un premier bilan de la réforme des rythmes scolaires a été établi, portant notamment sur la fréquentation des centres d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), ainsi que des associations sportives, culturelles et autres. En effet, il semble que certains centres de loisirs accusent une forte baisse de fréquentation, de l'ordre de 30 % à 40 %, avec des conséquences financières non négligeables sur leur fonctionnement. Si la baisse de fréquentation est multifactorielle (crise économique, familles ayant trouvé des solutions alternatives, manque de transport pour accompagner les enfants, lorsque les communes ne disposent pas de centre de loisirs *in situ*, etc.), il n'en demeure pas moins que les collectivités locales et les structures porteuses s'inquiètent pour la pérennité de ces services. De même, certains clubs sportifs, selon les disciplines, font face depuis la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à une baisse de licenciés. C'est pourquoi il lui demande de rendre public un premier bilan des effets de l'application de la réforme des rythmes scolaire sur le monde associatif, tant sportif que culturel.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78647

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3185

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)